



COMMUNE DE MUNCHHAUSEN  
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU - WISSEMBOURG

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 10 décembre 2019**

(Convocation du 21.11.2019)

**Sous la présidence de M. Richard STOLTZ, Maire  
Secrétaire de séance Mme Sandra RUCK**

Nombre de conseillers élus : **15**

Conseillers en fonctions : **15**

Conseillers présents : **12**

Membres présents : Mmes LE TALLEC - RUCK - BERTEVAS - DECK - KNAUB - ZIMMERMANN  
MM. STOLTZ - WEINHARD - BLATT - DUPONT - KUNTZ - THOMANN

Membres absents : M. BENDER (excusé), M. BOURGOIN (excusé),  
M. IMBERY (procuration Mme ZIMMERMANN)

**2019/33 - OBJET : Rapport annuel 2018 sur le prix du service public de l'eau potable.**

Le Maire demande à M. Bernard WEINHARD, Adjoint au Maire et délégué auprès du Syndicat des Eaux de Lauterbourg et Environs, de présenter le rapport annuel 2018 du Service Public de l'Eau Potable.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Accepte** le rapport annuel 2018 du Service Public de l'Eau Potable transmis par le Syndicat des Eaux de Lauterbourg et Environs,
- **Charge** le Maire de transmettre ce rapport à Monsieur le Préfet, conformément aux dispositions du décret n° 95-685 du 06 mai 1995.

Tous les membres présents ont signé au registre.



Pour extrait conforme,  
Munchhausen, le 10 décembre 2019  
Le Maire :



COMMUNE DE MUNCHHAUSEN  
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU - WISSEMBOURG

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 10 décembre 2019**

(Convocation du 21.11.2019)

**Sous la présidence de M. Richard STOLTZ, Maire  
Secrétaire de séance Mme Sandra RUCK**

Nombre de conseillers élus : **15**

Conseillers en fonctions : **15**

Conseillers présents : **12**

Membres présents : Mmes LE TALLEC - RUCK - BERTEVAS - DECK - KNAUB - ZIMMERMANN  
MM. STOLTZ - WEINHARD - BLATT - DUPONT - KUNTZ - THOMANN

Membres absents : M. BENDER (excusé), M. BOURGOIN (excusé),  
M. IMBERY (procuration Mme ZIMMERMANN)

**2019/34 - OBJET : Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public  
d'assainissement.**

Le Maire demande à Mme BERTEVAS Sonia, Conseillère municipale de présenter au Conseil municipal le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement qui lui a été transmis par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin de Beinheim.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte** le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement qui a été transmis par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin de Beinheim,
- **Charge** le Maire de transmettre ce rapport à Monsieur le Préfet, conformément aux dispositions du décret n° 95-685 du 06 mai 1995.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,  
Munchhausen, le 10 décembre 2019  
Le Maire :



Accusé de réception en préfecture  
067-216703082-20191210-DCM2019\_34-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2019  
Date de réception préfecture : 17/12/2019



COMMUNE DE MUNCHHAUSEN  
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU - WISSEMBOURG

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 10 décembre 2019**

(Convocation du 21.11.2019)

**Sous la présidence de M. Richard STOLTZ, Maire  
Secrétaire de séance Mme Sandra RUCK**

Nombre de conseillers élus : **15**

Conseillers en fonctions : **15**

Conseillers présents : **12**

Membres présents : Mmes LE TALLEC - RUCK - BERTEVAS - DECK - KNAUB - ZIMMERMANN  
MM. STOLTZ - WEINHARD - BLATT - DUPONT - KUNTZ - THOMANN

Membres absents : M. BENDER (excusé), M. BOURGOIN (excusé),  
M. IMBERY (procuration Mme ZIMMERMANN)

**2019/35 - OBJET : Rapport annuel 2018 du service public d'élimination des  
déchets ménagers.**

Le Maire demande à Mme DECK Annie, Conseillère municipale de présenter au Conseil municipal le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers qui lui a été transmis par le SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) du Nord du Bas-Rhin, conformément à l'article L. 5211-39 du C.G.C.T.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Accepte** le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers qui a été transmis par le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,  
Munchhausen, le 10 décembre 2019.

Le Maire :



Accusé de réception en préfecture  
067-216703082-20191210-DCM2019\_35-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2019  
Date de réception préfecture : 17/12/2019



COMMUNE DE MUNCHHAUSEN  
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU - WISSEMBOURG

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 10 décembre 2019**

(Convocation du 21.11.2019)

**Sous la présidence de M. Richard STOLTZ, Maire  
Secrétaire de séance Mme Sandra RUCK**

Nombre de conseillers élus : **15**

Conseillers en fonctions : **15**

Conseillers présents : **12**

Membres présents : Mmes LE TALLEC - RUCK - BERTEVAS - DECK - KNAUB - ZIMMERMANN  
MM. STOLTZ - WEINHARD - BLATT - DUPONT - KUNTZ - THOMANN

Membres absents : M. BENDER (excusé), M. BOURGOIN (excusé),  
M. IMBERY (procuration Mme ZIMMERMANN)

**2019/36 - OBJET : Classement voirie - mise à jour du registre des voies  
communales.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide d'approuver** le tableau de classement dont le linéaire s'établit à 4 370 m de voies publiques,
- **Charge** le Maire d'effectuer toutes les démarches y afférentes et notamment de solliciter l'inscription de cette nouvelle longueur de voirie auprès des services de la Préfecture pour la revalorisation de la dotation globale de fonctionnement,
- **Autorise** le Maire à signer tout document relatif à cette délibération,

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,  
Munchhausen, le 10 décembre 2019.

Le Maire :





COMMUNE DE MUNCHHAUSEN  
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU - WISSEMBOURG

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 10 décembre 2019**

(Convocation du 21.11.2019)

**Sous la présidence de M. Richard STOLTZ, Maire  
Secrétaire de séance Mme Sandra RUCK**

Nombre de conseillers élus : **15**

Conseillers en fonctions : **15**

Conseillers présents : **12**

Membres présents : Mmes LE TALLEC - RUCK - BERTEVAS - DECK - KNAUB - ZIMMERMANN  
MM. STOLTZ - WEINHARD - BLATT - DUPONT - KUNTZ - THOMANN

Membres absents : M. BENDER (excusé), M. BOURGOIN (excusé),  
M. IMBERY (procuration Mme ZIMMERMANN)

**2019/37 - OBJET : Création de deux terrains de pétanque.**

Monsieur le Maire propose la création de deux terrains de pétanque à côté de l'aire de jeux qui se situe rue du Rhin en face de la salle polyvalente. L'objectif est de permettre la pratique de ce sport pour les personnes de tout âge ce qui créera du lien social supplémentaire dans notre commune. Le coût prévisionnel est de 1 079,95 €/TTC.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,

- décide d'autoriser la réalisation des deux terrains de pétanque,
- d'implanter les terrains de pétanque à côté de l'aire de jeux qui se situe rue du Rhin en face de la salle polyvalente,
- décide d'inscrire les crédits nécessaires pour la réalisation des deux terrains de pétanque,
- autorise le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,  
Munchhausen, le 10 décembre 2019.  
Le Maire :



Accusé de réception en préfecture  
067-216703082-20191210-DCM2019\_37-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2019  
Date de réception préfecture : 17/12/2019



COMMUNE DE MUNCHHAUSEN  
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU - WISSEMBOURG

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 10 décembre 2019**

(Convocation du 21.11.2019)

**Sous la présidence de M. Richard STOLTZ, Maire  
Secrétaire de séance Mme Sandra RUCK**

Nombre de conseillers élus : **15**

Conseillers en fonctions : **15**

Conseillers présents : **12**

Membres présents : Mmes LE TALLEC - RUCK - BERTEVAS - DECK - KNAUB - ZIMMERMANN  
MM. STOLTZ - WEINHARD - BLATT - DUPONT - KUNTZ - THOMANN

Membres absents : M. BENDER (excusé), M. BOURGOIN (excusé),  
M. IMBERY (procuration Mme ZIMMERMANN)

**2019/38 - OBJET :** Création d'un emploi d'adjoint technique territorial.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création d'un emploi d'adjoint technique territorial à temps non complet, en qualité de contractuel.

La durée hebdomadaire de service est fixée à 28/35<sup>ème</sup>.

La rémunération se fera par référence à la grille de rémunération des adjoints techniques territoriaux.

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, 1° de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un : accroissement temporaire d'activité : de 12 mois pendant une même période de 18 mois.

Tous les membres présents ont signé au registre.



Pour extrait conforme,  
Munchhausen, le 10 décembre 2019.  
Le Maire :

Accusé de réception en préfecture  
067-216703082-20191210-DCM2019\_38-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2019  
Date de réception préfecture : 17/12/2019



COMMUNE DE MUNCHHAUSEN  
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU - WISSEMBOURG

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 10 décembre 2019**

(Convocation du 21.11.2019)

**Sous la présidence de M. Richard STOLTZ, Maire  
Secrétaire de séance Mme Sandra RUCK**

Nombre de conseillers élus : **15**

Conseillers en fonctions : **15**

Conseillers présents : **12**

Membres présents : Mmes LE TALLEC - RUCK - BERTEVAS - DECK - KNAUB - ZIMMERMANN  
MM. STOLTZ - WEINHARD - BLATT - DUPONT - KUNTZ - THOMANN

Membres absents : M. BENDER (excusé), M. BOURGOIN (excusé),  
M. IMBERY (procuration Mme ZIMMERMANN)

**2019/39 - OBJET : Budget annexe lotissement « Lohwinkel ».**

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,

- décide de clôturer le budget annexe « Lohwinkel »,
- autorise le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,  
Munchhausen, le 10 décembre 2019.  
Le Maire :



Accusé de réception en préfecture  
067-216703082-20191210-DCM2019\_39-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2019  
Date de réception préfecture : 17/12/2019